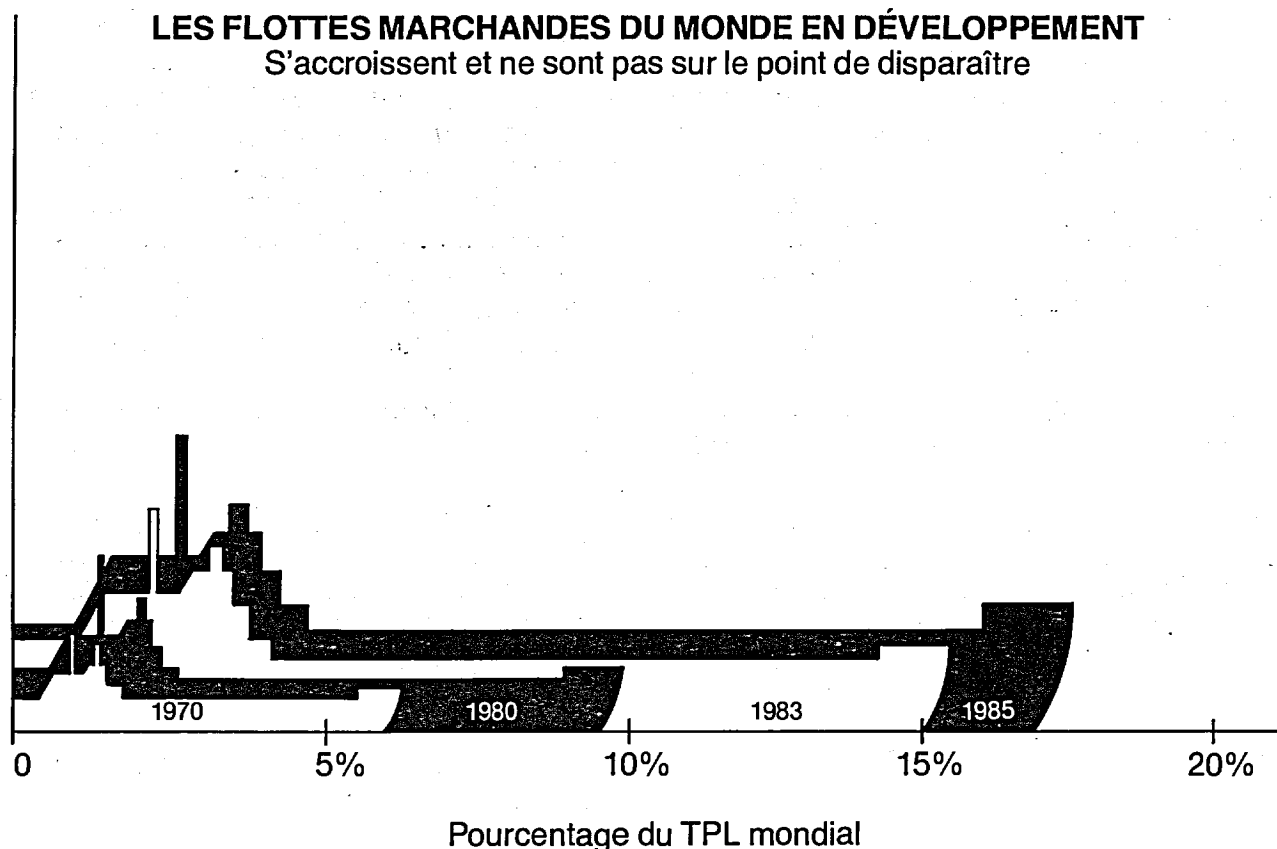


À la CNUCED, il y a eu plusieurs autres initiatives visant à promouvoir la croissance des marines marchandes du monde en développement. De récents efforts parrainés par les pays en développement se sont concentrés sur le contrôle que les sociétés multinationales exercent en matière de transport maritime, sur le transport des hydrocarbures, et sur l'élimination graduelle des pavillons de complaisance. Ces initiatives pour transférer aux pays en développement le contrôle et la propriété des flottes marchandes sont conformes au principe voulant que les pays qui génèrent le commerce ont le **droit** d'en assurer le transport.

Dans cet environnement instable, la structure de propriété de la flotte mondiale a été réaménagée au grand avantage des pays en développement. La part de la flotte des pays en développement, qui représentait juste un peu plus de 6 pourcent en 1965, est passée à 17,1 pour cent en 1985. Ces pays se rapprochent résolument de leur objectif de 20 pourcent d'ici 1990.

LES FLOTTES MARCHANDES DU MONDE EN DÉVELOPPEMENT

S'accroissent et ne sont pas sur le point de disparaître



Source: Graphique tracé à l'aide des chiffres présentés dans CNUCED, *Étude sur les transports maritimes 1970-1985*. (Ces chiffres n'englobent pas ce que l'on appelle les pavillons de complaisance)